# COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 12 DECEMBRE 2022.



Présents: Mmes: AVEZARD Brigitte, BAUDUIN Chloé, LE HARDY Nathalie, MASSON Séverine, PERRENOUD Linda,

RINGUEDE Maggy et SCHROEDER Marie-Lise

MM: BEZY Tony, DAVY Guillaume, DARMOIS Jean-François, DELAGE Jean-Michel, HARARI Philippe et JUBLOT Alain.

Absent ayant donné pouvoir : MOUA Daniel à DELAGE Jean-Michel

Absent excusé: LEFRANC Jean-Claude

Mme BAUDUIN Chloé est nommée secrétaire de la séance.

Ouverture de la séance à 18h30.

Approbation unanime du procès-verbal de la séance du 14 novembre 2022.

#### Un point est rajouté à l'ordre du jour :

- Autorisation au maire pour engager, liquider et mandater les dépenses de 2023 avant le vote du budget principal.

## Les délibérations suivantes ont été entérinées :

- Autorisation au maire pour engager, liquider et mandater les dépenses de 2023 avant le vote du budget principal.
- Recensement de la population : recours à des vacataires
- Adhésion assurance statutaire contrat groupe 2023-2026
- Modification du tableau des effectifs
- Renouvellement de bail / OUZOUER RD952 00000165N2-FRA04500167 (Antenne Orange sur le château d'eau)
- Demandes de subvention pour :
  - Acquisition d'un fourneau pour la salle polyvalente
  - Acquisition d'une autolaveuse pour la salle polyvalente
  - Acquisition de mobilier urbain
  - Acquisition d'un jeu extérieur « parcours d'équilibre » pour l'école
  - Acquisition de récupérateurs d'eau de pluie
  - Passage en éclairage LED dans les bâtiments publics

### Informations sur les décisions et actions du Maire dans le cadre de ses délégations :

- > Bilan du dernier conseil d'école.
- Coupure de courant possible les 16 et 17 décembre prochains en raison de travaux d'élagage à proximité du réseau électrique.
- Présentation du magazine Tourisme Loiret

#### Questions diverses:

#### Commission communication /bulletin / site internet

M. Davy informe de la conception du prochain bulletin.

La commission a travaillé sur le logo du village et présente celui qu'elle a retenu.

L'ensemble des membres présents valide ce choix.

La séance est levée à 21h00.

Le Maire, Jean-François DARMOIS.